

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

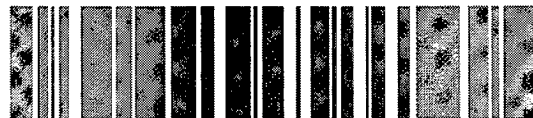
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00238 Numéro SIREN : 791 457 856 Nom ou dénomination : NEWPRO
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2018 sous le numéro de dépôt 5433



SARL NEWPRO

Exercice clos le 31/12/2017

COMPTES ANNUELS 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

**1952 Route des Pugets
Zone Industrielle Secteur C
06700 ST LAURENT DU VAR**

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME
LA GÉRANCE**

EXCO COTE D'AZUR - NICE

Société D'expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Marseille, Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse

Le Petra - BP 73 155

2-4 rue Jules Belleudy

06000 NICE

04 93 53 87 87

exconice@exco.fr



Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1952 Route des Pugets		06700 ST LAURENT DU VAR	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 79145785600015		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31122017	
		N-1 31122016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10.000.....)									DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG	850 457	429 357	
	Report à nouveau									DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	185 768	421 099	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	1 047 225	861 457	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
Avances conditionnées									DN				
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	471 072	627 621	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV	80 117	61 122	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	1 200	4 200	
	Dettes fiscales et sociales									DY	71 768	19 122	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA		31 079	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
TOTAL (IV)									EC	624 157	743 144		
Ecart de conversion passif * (V)									ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	1 671 382	1 604 601		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C			
			Ecart de réévaluation libre							1D			
			Réserve de réévaluation (1976)							1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	624 157	743 144	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	90 000	FH		FI	90 000	90 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	90 000	FK		FL	90 000	90 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	90 002	90 002	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 098	10 129	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	434	459	
	Salaires et traitements*					FY	66 551	66 273	
	Charges sociales (10)					FZ	17 480	16 014	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*			GA			
			{ - dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	91 566	92 878	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 563)	(2 875)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	237 500	437 950	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	237 500	437 950	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 299	20 211	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	16 299	20 211	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	221 201	417 739	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	219 638	414 863	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	43 528		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(9 658)	(6 236)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	327 502	527 952	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	141 735	106 853	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	185 768	421 099	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO										Néant		*	
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.				TOTAL I		CZ		D8		D9			
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES				Terrains		KG		KH		KI			
Constructions				Sur sol propre		L9		KJ		KK		KL	
				Sur sol d'autrui		M1		KM		KN		KO	
Autres immobilisations corporelles				Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		M2		KP		KQ		KR	
				Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS		KT		KU	
Autres immobilisations corporelles				Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	
				Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
Autres immobilisations corporelles				Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
				Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
Avances et acomptes						LK		LL		LM			
TOTAL III						LN		LO		LP			
FINANCIERES				Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
Autres participations						8U		1 400 000		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		14 051		1U		1V	
TOTAL IV						1Q		1 414 051		1R		1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G		1 414 051		0H		0J	
CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.				TOTAL I		IN		C0		D0		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES				Terrains		IP		LX		LY		LZ	
Constructions				Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
				Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
Autres immobilisations corporelles				Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
				Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
Autres immobilisations corporelles				Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
				Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
Autres immobilisations corporelles				Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
				Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF	
TOTAL III						IY		NG		NH		NI	
FINANCIERES				Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
Autres participations						I0		0X		0Y		1 400 000	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		14 051	
TOTAL IV						I3		NJ		NK		1 414 051	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K		0L		1 414 051	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO

Néant ☒ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						
			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT	14 051	UV	14 051	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	105 921		105 921				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	71		71				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	121 863		121 863			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	779		779			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	48		48				
	Charges constatées d'avance	VS							
	TOTAUX		VT	242 733	VU	242 733	VV		
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 153		1 153						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	469 919		469 919						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	62 758		62 758						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 200		1 200						
Personnel et comptes rattachés		8C	45 044		45 044						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 809		8 809						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 654		17 654						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	262		262						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	17 359		17 359						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	624 157	VZ	624 157						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 828	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	157 617	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA		
			de son conjoint		WB		
			moins part déductible *		WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				17		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
			- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
				TOTAL I	WR		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
			- imposées aux taux de 0 %		WH		
			- imposées aux taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	2 375		
Produit net des actions et parts d'intérêts :					XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dé gagée par le report en arrière du déficit	ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO		

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO .

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	16 976
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	16 976

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 159
---	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
---	----	--	----	--

Provisions pour risques et charges *

8X		8Y	
8Z		9A	
9B		9C	

Provisions pour dépréciation *

9D		9E	
9F		9G	
9H		9J	

Charges à payer

9K		9L	
9M		9N	
9P		9R	
9S		9T	

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN		YO	
----	--	----	--

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne W1↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL NEWPRO															Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales		ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	421 099		- Autres réserves		ZD	421 099							
	Prélèvements sur les réserves			OE			Dividendes		ZE								
							Autres répartitions		ZF								
	TOTAL I			OF	421 099		Report à nouveau		ZG								
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	421 099		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																	
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice															XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	
Exercice N :																	
Exercice N-1 :																	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT										
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ										
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	4 500		7 300							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	2 598		2 829							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	7 098		10 129							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	172		170							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	262		289							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	434		459							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	33 179		8 000							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 138		1 561							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*						OB	21 268									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS										
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: ; handicapés: ;)						YP	1		1							
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %	JL				
								Plus-values à 19 %		JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %	JO				
								Plus-values à 19 %		JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	1		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	7 9 1 4 5 7 8 5 6 0 0 0 1 5							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours du présent exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes comptables définies par le plan comptable général approuvé par l'arrêté du 28 décembre 2016 en conformité avec le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée. Compte tenu de la valeur figurant à l'actif, le test de dépréciation est sans objet.

La société est intégrée fiscalement depuis le 01 janvier 2014 avec sa filiale la SARL ECHR.

Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Aucune information complémentaire en vue de donner une image fidèle des comptes annuels n'est à signaler.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
-----------	------	-------

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 105
Dettes fiscales et sociales	49 463
Total	50 568

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Dérogations	14
Permanence ou changement de méthodes	14
Informations générales complémentaires	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	15
Frais d'établissement	15
Frais de recherche appliquée et de développement	16
Fonds commercial	16
Autres immobilisations incorporelles	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	16
Titres immobilisés	16
Créances immobilisées	16
Evaluations des produits et en cours	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Différence d'évaluation sur les titres	17
Disponibilités en Euros	17
Disponibilités en devises	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Charges à répartir sur plusieurs exercices	18
Primes de remboursement des obligations	18
Ecart de conversion sur opérations en devises	18
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	18
Montant des engagements financiers	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Identité des sociétés mères consolidant les comptes	page 19
---	------------

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	19
Valeurs mobilières	19
Produits et charges sur exercices antérieurs	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

NEWPRO

**Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital social de 10 000 euros**

**1952 Route des Pugets
Zone Industrielle-Secteur C
06700 ST LAURENT DU VAR**

**R.C.S. ANTIBES 13 B 238
SIREN 791 457 856**



* * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2018

* * *

EXTRAIT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 consistant en un bénéfice net comptable de 185 767,84 euros au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'il n'a pas été procédé à la distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME
LA GÉRANCE**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.